



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**

**NANTES MÉTROPOLE
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 4 DÉCEMBRE 2014**



**LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC,
CE SONT DES AGENTS ECOUTÉS,
RECONNUS ET RESPECTÉS !**

SOLIDARITÉ
ÉMANCIPATION
INDÉPENDANCE
AUTONOMIE
DÉMOCRATIE

CFDT.FR

**LE 4 DECEMBRE,
JE VOTE CFDT !**

Aujourd'hui, les agents du service public ont de quoi s'interroger !

Au niveau national, un point d'indice gelé depuis 5 ans, un discours stigmatisant à l'encontre des fonctionnaires, la baisse des dotations aux collectivités locales, des projets de réforme territoriale qui obéissent à la seule logique budgétaire.

A Nantes Métropole, les réorganisations pour préparer la transformation de la Communauté urbaine en Métropole au 1^{er} janvier 2015, les restrictions budgétaires, le gel des créations de postes, un management de la Direction Générale brutal et démobilisateur.

Les agents du service public en voient les effets concrets, trop souvent négatifs, dans leur travail au quotidien. Ils s'interrogent sur l'avenir. Beaucoup ne se sentent plus respectés dans leur engagement professionnel au service des habitants.

Pour la CFDT, il faut retrouver du sens : c'est la qualité du service public qu'il faut mettre au centre des préoccupations.

En partant de ceux qui le font vivre au quotidien : les agents ! Face aux défis auxquels est confronté le service public, la CFDT revendique un dialogue social de qualité pour que les agents reprennent la main sur l'avenir du service public.

Le 4 décembre, vous êtes appelés à élire vos représentants au Comité Technique et dans les Commissions Administratives Paritaires. Votre vote est important : c'est dire à notre employeur que vous ne voulez pas qu'il décide seul, mais qu'il dialogue avec les représentants que vous aurez élus.

En votant CFDT, vous faites confiance à une organisation syndicale qui défend la proximité avec les agents, qui revendique des droits nouveaux et qui obtient des résultats qui améliorent le quotidien.

Elections professionnelles : nouvelle formule !

Désormais, la loi de rénovation du dialogue social de 2010 s'applique :

- Les élections ont désormais lieu **tous les 4 ans**, le même jour, dans toutes les Fonctions Publiques, **en un seul tour**.
- Un syndicat est **représentatif** quand il obtient un siège au Comité technique. Cette représentativité permet de signer des accords avec l'employeur. Pour être valide, les syndicats signataires doivent représenter 50 % des voix aux élections.
- L'employeur doit désormais **re-présenter** un dossier qui reçoit un avis défavorable unanime des représentants du personnel.

DANS LES BUREAUX DE VOTE OU PAR CORRESPONDANCE ...



CE QUE VEUT LA CFDT :

DEFENDRE LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC



C'est impliquer réellement les agents dans l'organisation du travail.

- Pas de réorganisations sans implication des agents ! Il faut mobiliser les nouvelles compétences du CHSCT pour réaliser des études d'impact des évolutions organisationnelles.
- L'avis des agents doit être pris en compte sur le choix des équipements de travail, du matériel mais aussi de l'aménagement des locaux.
- Il faut un dialogue social de qualité pour mieux prendre en compte les préoccupations des agents.

C'est permettre aux agents de construire leurs parcours professionnels .

- Renforcer les moyens de la formation et de l'accompagnement des agents.
- Garantir des déroulements de carrières : avancements de grade, promotions internes.
- Mettre en place un plan de prévention de l'usure professionnelle.
- Construire un dispositif efficace pour les agents en reclassement.



C'est exiger un haut niveau de qualité en termes de conditions de travail.

- Des outils, des équipements, des locaux de qualité !
- Améliorer les prestations (lavage des vêtements, nettoyage des locaux, ...).
- Un haut niveau de formation en sécurité et en prévention des risques.



C'est une rémunération qui reconnaisse l'investissement professionnel

- Au niveau national, agir pour dégeler le point d'indice et peser sur les négociations sur la réforme du statut.
- A Nantes Métropole, agir pour relever les régimes indemnitaires.
- Augmenter et développer les participations de l'employeur (prévoyance, garde des enfants, ...)

C'est lutter contre les inégalités

- Au niveau national, faire converger les filières.
- A Nantes Métropole, réduire les écarts entre filières et (donc) entre les hommes et les femmes sur les déroulements de carrières et les régimes indemnitaires.



C'est lutter contre la précarité

- Revoir les règles de gestion de l'auxiliariat : offrir des perspectives par la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.
- Obtenir des droits pour les contractuels.

C'est renouveler les pratiques de management

- Développer un management mobilisateur, humain et respectueux.
- Elaborer et faire vivre un plan de prévention des risques psycho-sociaux ambitieux et partagé.



POUR AGIR :

DES FEMMES ET DES HOMMES, DE TOUTES FILIERES ET DE TOUTES CATEGORIES

AGIR AU COMITE TECHNIQUE

Le Comité technique est consulté sur toutes les questions liées à l'organisation des services, le temps de travail, la gestion des effectifs, la formation, les rémunérations, ... **Les avis donnés par les représentants du personnel reflètent la qualité du dialogue social** qui précède le traitement de toutes ces questions. Quand il est efficace et constructif, il donne lieu à des protocoles d'accord.

Parmi ceux que la CFDT a négociés et signés sur le mandat 2008-2014 :

- Nouveaux dispositifs de carrières et de rémunérations des B et des C (2013)
- Participation de l'employeur à la complémentaire santé et aux frais de garde des jeunes enfants (2012)
- Participation de l'employeur à la prévoyance (2009)
- Mise en œuvre de la démarche Mixité Diversité (2009)

LES CANDIDATS CFDT POUR LE COMITE TECHNIQUE

- **Gurval QUARTIER**, attaché / Permanence CFDT
- **Pierrick MINGUET**, adjoint technique / Pôle Nantes Loire
- **Philippe MIGAUD**, agent de maîtrise / Pôle Nantes Ouest
- **Loïc BILARD**, agent de maîtrise / Pôle Nantes Loire
- **Jonathan LEFEBVRE**, ingénieur / DEER
- **Corinne LAME**, technicienne / Direction des Déchets
- **Fabien COLLANGE**, technicien / Pôle Sud Ouest
- **Elodie ROBERT**, adjointe administrative / Département Déplacements
- **Sébastien MASSON**, adjoint technique / Direction BATI
- **François SIMON**, technicien / Pôle Loire Sèvre Vignoble
- **Florence GILLIER**, attachée / Direction Organisation et Collaboratif
- **Jean-Claude COURJON**, technicien / Direction Logistique
- **Anne BRISSET**, directrice / Pôle Loire Chézine
- **Christophe DAVID**, agent de maîtrise / DOPEA
- **Denis LE GALL**, ingénieur / DRN
- **David JAFFRY**, technicien / Pôle Erdre et Cens
- **Stéphane MORIN**, adjoint technique / Direction du Protocole
- **Sylvain REBOURS**, adjoint technique / Opérateur Public de Collecte
- **Hervé BENOIST**, technicien / Pôle Erdre et Loire
- **Elise MARTEL**, adjointe technique / Direction du Protocole
- **Paul CLOUTOUR**, directeur / Mission Dialogue Citoyen
- **Franck HALGAND**, adjoint technique / Pôle Nantes Loire
- **Joëlle JUBE**, adjointe administrative / CSPRH
- **Philippe MALINGE**, directeur / Direction International
- **André LECOMTE**, adjoint technique / Pôle Erdre et Loire
- **Fabienne BEAUGRAND**, adjointe administrative / Commande Publique
- **Josiane LORRE**, adjointe technique / Direction BATI
- **Laurent LE BIHAN**, agent de maîtrise / Pôle Nantes Loire
- **Anne JAMET**, rédactrice / Pôle Egalité
- **Céline BERGOUGNOUX**, adjointe administrative / Direction Logistique
- **André ALBERTI**, technicien / Pôle Nantes Ouest
- **Jean-Marie FAUCILLON**, rédacteur / Permanence CFDT

S'ENGAGER POUR CHACUN,
AGIR POUR TOUS !



AGIR DANS LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

Les élus en CAP sont consultés sur les avancements d'échelon, de grade, les promotions internes, mais aussi les recours sur notation, les refus de titularisation, les sanctions disciplinaires, ... **Face à des difficultés individuelles, les élus CFDT accompagnent et défendent les agents.**

En 2011, la CFDT a négocié et obtenu pour les catégories A la garantie d'un déroulement de carrière et des règles d'avancement transparentes. Pour les B et les C, la CFDT ne se satisfait pas des règles aujourd'hui en vigueur qui ont remplacé les protocoles qu'elle avait négociés en 2008 (ratios). Elle exige une remise à plat.

LES CANDIDATS CFDT POUR LES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

CAP C

Groupe 1

- **Céline BERGOUNOUX** / Direction Logistique
- **Hervé LELIEVRE** / Pôle Nantes Loire
- **Elodie ROBERT** / Département Déplacements
- **Pascal GOGUET** / Pôle Nantes Loire
- **Joëlle ANIZAN** / Pôle Nantes Loire
- **Sébastien COTREL** / Département Territoires et Proximité

Groupe 2

- **Olivier LE ROUX** / Opérateur Public de Collecte
- **Christophe GRUNENWALD** / Pôle Nantes Loire
- **Stéphane MORIN** / Direction du Protocole
- **Marie-Andrée TAILLEUR** / Mission Planification Urbaine
- **Gerald PELAN** / Direction BATI
- **Sophie JIQUELLE** / Direction des Déchets
- **Christian BOISSEAU** / DOPEA
- **Joël GELIE** / Pôle Nantes Loire
- **Frédéric LE LUDEC** / Pôle Nantes Loire
- **Tony PIOUS** / Direction BATI

CAP B

Groupe 3

- **Céline HERVOUET** / Direction de l'Espace Public
- **Jean-Luc AUDRAIN** / Direction Logistique
- **Vincent BESSEAU** / Direction du Protocole
- **Didier POTIRON** / Direction BATI

Groupe 4

- **Anne JAMET** / Pôle Egalité
- **Fabien COLLANGE** / Pôle Sud Ouest
- **Jean-Luc FAVREAU** / Pôle Nantes Loire
- **François SIMON** / Pôle Loire Sèvre Vignoble
- **David JAFFRY** / Pôle Erdre et Cens
- **Hervé BENOIST** / Pôle Erdre et Loire
- **Anne PEUCHANT** / Direction BATI
- **André ALBERTI** / Pôle Nantes Ouest

CAP A

Groupe 5

- **Didier GUILLOU** / Direction des Opérateurs Eau Assainissement
- **Claire LE PEHUN** / Pôle Sud Ouest
- **Béatrice MENU-KERFORN** / Département des Ressources Numériques
- **Cécile PICHERIT** / Pôle Egalité
- **Vincent HISLAIRE** / Pôle Sud Ouest
- **Philippe BRETESCHE** / Mission Planification Urbaine

Groupe 6

- **Anne BRISSET** / Pôle Loire Chézine
- **Philippe MALINGE** / Direction International
- **Marie-Ange LEROUX** / Direction Organisation et Collaboratif
- **Alain LABARRE** / Direction de l'Immobilier

**LE 4 DECEMBRE,
JE VOTE CFDT !**

AGIR AU COMITE HYGIENE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Avec la loi de rénovation du dialogue social de 2010, les CHS deviennent CHSCT. **Il n'y a plus d'élection directe au CHSCT : les représentants du personnel sont désignés** par les organisations syndicales proportionnellement au nombre de voix qu'elles ont obtenues aux élections au comité technique.

La CFDT peut se prévaloir d'une implication constante au CHSCT sur le mandat 2008-2014 : participation à toutes les séances plénières et tous les groupes de travail, visites de terrain, remontée des préoccupations des agents.

Elle a obtenu des résultats concrets : lavage des vêtements au BATI, vestiaires féminins, aménagements pour vélos, locaux pour le personnel de ménage, horaires atypiques pour concilier santé au travail et vie personnelle (CRAIOL, Eau), ...

LES MANDATÉS PAR LA CFDT AU CHSCT

- **Corinne LAME** / Direction Déchets
- **Emmanuel MALLIER** / Direction du Protocole
- **Jean-Charles HAMON** / Pôle Nantes Loire
- **Franck HALGAND** / Pôle Nantes Loire
- **Sébastien MASSON** / Direction BATI
- **Jean-Claude COURJON** / Direction Logistique
- **Céline HERVOUET** / Direction de l'Espace Public
- **Saïd GAMAL** / Pôle Nantes Ouest

VOS CANDIDATS CFDT :

- sont à votre **écoute** et relaient vos préoccupations
- **se forment, s'informent et répondent** à vos questions
- **connaissent** le statut et s'engagent à le faire appliquer
- **font valoir vos droits** et se battent pour en obtenir de nouveaux
- **défendent les intérêts** de l'ensemble du personnel
- travaillent en **réseau** pour être plus pertinents, en particulier avec les élus CFDT de la Ville de Nantes.
- dialoguent, proposent et **négocient**
- utilisent le **rapport de force** et la grève si nécessaire



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

Section CFDT Nantes Métropole
8 rue Emile Pehant - 44 000 Nantes
02 40 99 67 71
syndicat.cfdt@nantesmetropole.fr

Les bilans des mandats
2008-2014 de la CFDT au CTP,
au CHS et en CAP, les
derniers tracts, toutes les
infos de la section CFDT sur :
www.cfdtnantesvillemetropole.fr

